

5.

Institutions financières

- 5.1 Avis et communiqués
 - 5.2 Réglementation et lignes directrices
 - 5.3 Autres consultations
 - 5.4 Modifications aux registres de permis des assureurs, des sociétés de fiducie et sociétés d'épargne et des statuts des coopératives de services financiers
 - 5.5 Sanctions administratives
 - 5.6 Autres décisions
-

5.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS

Avis relatif à la publication d'un guide de familiarisation concernant les nouveaux formulaires de police d'assurance automobile rédigés en langage simplifié

Le 1^{er} mars 2013, l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») a publié sur son site Web les nouveaux formulaires de police d'assurance automobile rédigés en langage simplifié, soit les formulaires suivants :

- F.P.Q. N° 1 – Formulaire des propriétaires et ses avenants;
- F.P.Q. N° 5 – Formulaire d'assurance complémentaire pour les dommages occasionnés au véhicule assuré (assurance de remplacement) et son avenant.

Afin de faciliter la mise en place de ces nouveaux formulaires en langage simplifié, l'Autorité a développé un guide de familiarisation. Ce guide sert de référence aux différents intervenants de l'industrie de l'assurance automobile afin de se familiariser avec ces nouveaux formulaires. Il met l'emphase sur les points importants et les principales modifications apportées aux formulaires que les intervenants de l'industrie devraient comprendre avant d'utiliser les nouveaux formulaires en langage simplifié.

Ce guide de familiarisation est disponible sur le site Web de l'Autorité, au www.lautorite.qc.ca, à la section « professionnels de l'industrie – Assurance et planification financière », sous la rubrique « Assurance automobile ». Veuillez sélectionner « Police d'assurance automobile en langage simplifié – guide de familiarisation ».

Les nouveaux formulaires et leurs avenants sont disponibles sur le site Web de l'Autorité, au www.lautorite.qc.ca, à la section « professionnels de l'industrie – Assurance et planification financière », sous la rubrique « Assurance automobile ». Veuillez sélectionner « Formulaires d'assurance automobile approuvés par l'Autorité ».

Renseignements additionnels

Des renseignements additionnels peuvent être obtenus en s'adressant à :

Benoit Vaillancourt
Direction des normes prudentielles et des pratiques commerciales
Autorité des marchés financiers
Téléphone; 418 525-0337, poste 4593
Numéro sans frais : 1 877 395-0337, poste 4593
Courriel : benoit.vaillancourt@lautorite.qc.ca

Le 21 mars 2013

5.2 RÉGLEMENTATION ET LIGNES DIRECTRICES

Aucune information.

5.3 AUTRES CONSULTATIONS

Aucune information.

5.4 MODIFICATIONS AUX REGISTRES DE PERMIS DES ASSUREURS, DES SOCIÉTÉS DE FIDUCIE ET SOCIÉTÉS D'ÉPARGNE ET DES STATUTS DES COOPÉRATIVES DE SERVICES FINANCIERS

Aucune information.

5.5 SANCTIONS ADMINISTRATIVES

Aucune information.

5.6 AUTRES DÉCISIONS

Aucune information.